

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Avril 2012 : 3^{ème} mois de baisse du chômage

Le canton de Vaud a vu son taux de chômage reculer de 0.1 point pour s'établir à 5.1% à la fin du mois d'avril 2012.

Le nombre de chômeurs inscrits ⁽¹⁾ dans le canton de Vaud enregistre une nouvelle baisse et se fixe à 17'046, soit 418 personnes de moins qu'à la fin du mois de mars 2012 (-2.4%). L'effectif des demandeurs d'emploi ⁽²⁾, recule, quant à lui, de 479 personnes (-2.1%) et passe à nouveau sous la barre des 23'000.

Par rapport au mois dernier, la grande majorité des groupes de professions a profité de cette évolution positive. Les plus fortes diminutions mensuelles ont été observées chez les "maçons, peintres, monteurs électriciens" (-103 chômeurs) et les "autres métiers du bâtiment" (-94). Relevons qu'en variation annuelle, la plupart des branches économiques ont connu une baisse de leur nombre de chômeurs à l'exception de la banque (+4.2%) et le commerce de détail (+0.4%).

Par rapport au mois précédent, la diminution du chômage est observée pour toutes les classes d'âge. Le chômage se réduit également pour tous les niveaux de formation.

Sur le plan régional, 7 districts ont vu leur taux de chômage diminuer et 3 rester stable en avril. Le district du Jura-Nord vaudois affiche le plus fort recul de taux de chômage (-0.3) pour s'établir à 4.9% et passer ainsi au-dessous de la moyenne cantonale (5.1%).

Les bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élèvent à 2'792. S'ils ont diminué de 18 personnes en un mois (-0.6%) ils ont en revanche augmenté de 401 personnes en un an (+16.8%).

Le taux de chômage officiel (5.1%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.3%, soit un écart de 0.8 point.

Par ailleurs, le canton de Vaud rassemble à lui seul 68% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse. S'il pratiquait comme la plupart des cantons alémaniques, son taux de chômage serait encore réduit de 0.7 point et atteindrait 3.6%.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 7 mai 2012

Renseignements : DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 – roger.piccand@vd.ch
NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).